



MAIRIE DE
FABAS

LE BULLETIN MUNICIPAL



TERRE

2026

MAIRIE • 82170 FABAS
05 63 67 30 57
mairie-fabas@info82.com
www.fabas82.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

P.2

LE CONSEIL MUNICIPAL & LE PERSONNEL COMMUNAL

CARNET DE VIE COMMUNAL

P.3

INFORMATIONS MAIRIE

P.4

SCOLAIRE & LOISIRS

P.14

INTERCOMMUNALITÉ

P.18

ASSOCIATIONS

P.21

AU QUOTIDIEN

P.25

RECENSEMENT 2025

Voici les résultats du recensement qui a eu lieu dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2025 :

**Nombre
d'habitations : 308**

**Nombre
d'habitants : 752**

Merci à nos agents recenseurs



LE MOT DU MAIRE

Chères Fabasiennes, Chers Fabasiens,

En ce début d'année, toute l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. Nous sommes heureux de partager avec vous, à travers ce bulletin, un bilan des actions menées au cours de cette dernière année pour notre commune.

Dans le respect des règles de communication en période pré-électorale, ce bulletin se veut un outil d'information et de partage, à votre service. Vous y découvrirez un aperçu des réalisations achevées, des projets en cours, ainsi que des informations utiles sur la vie locale et intercommunale. Ce document reflète notre engagement quotidien pour Fabas, dans un esprit de rigueur et de responsabilité.

Je veux souligner le rôle essentiel de nos associations et de leurs bénévoles, qui animent notre commune tout au long de l'année. Leur dynamisme et leur dévouement sont une richesse pour notre village. La maison des associations, désormais opérationnelle, en est un exemple concret : un espace dédié à la convivialité, aux échanges et aux initiatives.

Nous accueillons avec plaisir les nouveaux habitants et restons à leur écoute pour les accompagner dans leur installation. Fabas est une commune où il fait bon vivre, et c'est avec chacun d'entre vous que nous continuons à la construire.

Je remercie sincèrement la commission communication et toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce bulletin, qui témoigne de la vitalité de notre territoire.

Je vous invite donc à parcourir ces pages pour découvrir les avancées de l'année écoulée et vous souhaitez une agréable lecture.
Très belle et heureuse année à toutes et à tous !

Jérôme Soursac

Meilleurs Vœux !!!

L'ensemble du conseil Municipal est heureux de vous adresser ses vœux les plus chaleureux à l'occasion de cette nouvelle année, Qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et réussite

**Vous êtes cordialement invités à assister
à la traditionnelle cérémonie des vœux
qui aura lieu le dimanche 18 janvier
à 11H30 dans notre salle des fêtes.**

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



1er Adjoint
Christian POZZA



2ème Adjointe
Gaëlle LAFARGUE



Maire
Jérôme SOURSAC



3ème Adjoint
Hervé COUPELLIER



4ème Adjoint
Nicolas VERDIER



Luc
CHRIST



Benjamin
FERRAN



Stéphane
GRAILHE



Julien
LAPEZE



Sylvie
MAZET



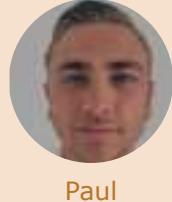
Guillaume
PINAR



Loïc
REGHENAZ



Jean-Paul
RUIZ



Paul
RUIZ

LE PERSONNEL COMMUNAL

Administratif

- Élisabeth CACLIN :
Adjointe administrative



Nos ATSEM

- Sabine CARRE
- Adeline AKKAZA



Nos animatrices :

- Laëtitia DESPAS
- Brigitte LE ROUX
- Pauline DURIEU



Agent de restauration scolaire :

- Irina ROSIER

Agent d'entretien des locaux :

- Corinne AMEDEE :

Carnet de vie communale

Bienvenue à

- “ Louis le 13/03/2025
- Nour le 10/04/2025
- Louise le 19/06/2025
- Noa le 13/09/2025
- Mia le 15/09/2025
- Antonin le 24/10/2025
- Giulia le 06/11/2025
- Gabriel le 17/12/2025

”

Félicitations à

- Stéphane & Christine le 14/06/2025
- Timothé & Sylia le 26/07/2025
- Julien & Judith le 09/08/2025
- Vincent & Emie le 25/10/2025

”

Pensées à

- “ Julia (86 ans) le 25/02/2025

- Germaine (98 ans) le 16/06/2025

”

INFORMATIONS MAIRIE

LES LUTINS DE NOËL



La boîte aux lettres du Père-Noël a été soigneusement installée par ses petits lutins malicieux qui ont pu ainsi répondre magiquement à tous les enfants qui y ont déposé leurs vœux pour leur plus grand bonheur.

REGARDS CROISÉS



Hélène



Michel

QUEL EST TON ENDROIT PRÉFÉRÉ À FABAS ?

Michel : Le quartier de Braguillou et le village.

Hélène : J'en ai pas, parce que j'aime tout. La forêt est très bien parce qu'on peut s'y promener, y a des flaques, y a des plantes qu'on peut cueillir, des bambous, des fougères.

QUEL EST LE PREMIER MOT QUI TE VIENT QUAND TU PENSES À FABAS ?

Michel : La salle des fêtes obtenue grâce au sénateur Tajan.

Hélène : C'est bien, c'est calme, y a beaucoup de maisons et ça c'est bien aussi.

QU'EST-CE QUE TU AIMERAIS MONTRER À QUELQU'UN QUI VIENT ICI POUR LA PREMIÈRE FOIS ?

Michel : Toujours la salle des fêtes qui est le plus beau bâtiment du village et des villages environnants.

Hélène : La ville avec les maisons, la forêt, l'école où il y a 1 salle pour manger qui est grande, 2 cours pour la récré et une salle de motricité

QU'AIMERAIS-TU DIRE AUX PLUS JEUNES / AUX PLUS ANCIENS DU VILLAGE ?

Michel : Au plus jeunes, participez à la vie du village, et il n'y a plus beaucoup d'anciens

Hélène : Le village est chouette et calme, on peut aller se promener dans la forêt à pied, à vélo, à cheval, ou en trottinette. Il y a des jeux où on peut s'amuser.

ENFIN, SI TU POUVAIS CHANGER UNE PETITE CHOSE DANS LE VILLAGE, CE SERAIT QUOI ?

Michel : Modifier le stationnement aux abords des « Stop » et ralentir la circulation dans la grand'rue du village ainsi qu'entretenir les chemins comme celui de l'école vers Fronton en bouchant les trous et passer l'épareuse.

Hélène : Rien il est très bien comme ça.

Nous tenons à remercier chaleureusement Hélène (8 ans) et Michel (77 ans), habitants de Fabas tous les deux, qui se sont prêtés au jeu de cette interview en mode « regards croisés ».

NOS PROJETS EN COURS

PROJET DE RENOVATION DE LA GRAND'RUE DU BOURG

Un groupe de 6 conseillers a travaillé sur la rénovation de la grand rue du bourg en 2024 et 2025.

Cette route départementale, d'une longueur de 350 mètres de la mairie à l'école, mérite d'être complètement repensée pour :

- Renforcer la sécurité : limiter la vitesse des véhicules, améliorer la visibilité aux intersections, créer un cheminement piétonnier de bout en bout, organiser le stationnement, sécuriser les abords de l'église lors de rassemblements.
- Embellir l'axe central de notre village : végétaliser avec des espèces adaptées au changement climatique qui apporteront de l'ombre, agrémenter également la rue de mobilier urbain.
- Préserver le charme du bourg : notre village a des atouts à mettre en valeur, comme l'église, les façades en briques, le jardin public attenant à l'église (souvent méconnu des Fabasiens)



Durant ces derniers mois, des actions ont été menées afin d'affiner le projet :

- Visite de plusieurs villages aux alentours ayant mené des travaux de leur rue principale,
- Obtention de devis pour affiner les coûts,
- Détermination du nombre de places de stationnement requis pour tous les logements de la Grand'rue,
- Délestage de la Grand'rue en cas de rassemblement (lors de cérémonies comme les messes, mariages et enterrements) via un parking complémentaire au départ du chemin de Riounet,
- Prise de mesures pour repérer les zones où il y aurait davantage de contraintes pour respecter les normes en matière de voiries et trottoirs,
- Réunions avec le correspondant du CAUE 82 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), pour recueillir ses conseils et cadrer le projet,
- Contacts avec le conseil départemental pour identifier les travaux qui seraient de leur compétence sur cette route départementale (D50),
- Intervention d'un géomètre pour établir un dossier précis contenant les relevés topographiques et les emplacements des réseaux.

L'APPLICATION PANNEAUPOCKET



Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

100% GRATUIT & ANONYME

0% PUBLICITÉ

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Install". L'application est gratuite !

3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le cœur

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

<https://app.panneaupocket.com/ville/1936542121-fabas-82170>

Dans ce type de projet, l'aspect financier est évidemment déterminant.

Grâce au rééquilibrage budgétaire et à la vente des terrains constructibles appartenant à la mairie, chemin de Riounet, nous avons les ressources financières nécessaires pour concrétiser ce projet. Les travaux déjà effectués, tels que l'enfouissement des réseaux et la rénovation des conduites d'eau, nous aident à réduire les coûts.

Nous solliciterons également des subventions auprès des différentes institutions lorsque tous les arbitrages seront réalisés.

NOS PROJETS EN COURS

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Point d'étape sur l'avancement du parc photovoltaïque

Le projet de parc photovoltaïque au sol dans la zone du lac a continué de progresser au cours de l'année. Entre procédures administratives, avis environnementaux et nouvelles orientations intercommunales, vous trouverez ci-dessous un point sur ce dossier majeur pour l'avenir énergétique et financier de notre commune.

Chiffres clés du projet

Porté par le groupement AEDES & PHOTOSOL Développement, le parc photovoltaïque couvrira 8,08 hectares sur notre territoire, pour une puissance installée d'environ 7,55 MWc (MegaWatt crête).

La production estimée à 10,05 GWh/an correspond à la consommation électrique (hors chauffage) d'environ 4 020 foyers.

Le chantier prévoit la pose de 15 735 panneaux montés sur pieux, une clôture de 2 m intégrant des passages pour la petite faune ainsi que le raccordement au poste non déterminé à ce jour.

Un projet cohérent avec la politique énergétique du territoire

Au niveau intercommunal, Grand Sud Tarn-et-Garonne a actualisé sa charte photovoltaïque au sol, renforçant les critères d'insertion paysagère et environnementale.

L'intercommunalité a également créé un comité thématique dédié au photovoltaïque, signe d'une volonté affirmée de structurer la transition énergétique du territoire.



Ce que cela représente pour Fabas

Un potentiel de recettes à long terme : la commune pourra bénéficier d'un loyer annuel sur 30 ans minimum, ainsi que de retombées fiscales durables (notamment grâce à la taxe foncière et à l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)).

Un engagement environnemental : le projet s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique.

Les prochaines étapes

Le permis de construire ayant été validé, nous sommes maintenant dans la phase de connexion au réseau.



FOCUS TAXE FONCIÈRE

Cette année encore, le Conseil Municipal de Fabas n'a pas souhaité voter d'augmentation du taux communal qui reste établi à 41.22%

Le taux global sur la commune de Fabas (46.93%) reste bien en dessous de la moyenne départementale (51.92%), à peu près équivalent au taux moyen de la région Occitanie (46.84%).

Modalités de calcul du taux global de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Le taux global de TFPB correspond à l'agrégation des taux suivants :

- Taux communal voté,
- Taux intercommunal voté,
- Taux des syndicats de communes,
- Taux des taxes spéciales : taxe spéciale d'équipement perçue au profit des établissements publics fonciers et d'aménagement (LGV),
- Taux de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) perçue au profit des intercommunalités l'ayant instituée.

INFORMATIONS MAIRIE

ACTUALISATION DE LA SIGNALISATION DANS LE VILLAGE

Nous avons pu, cette année, faire intervenir plusieurs entreprises pour réactualiser la signalisation dans notre village ainsi que le bitumage d'une rue récente.



Goudronnage et panneaux
chemin des cerisiers



Création d'un passage piétons à l'école



Mise en place de panneaux d'entrées et sorties pour les hameaux de Coulon & Peyronnets limitant d'office la vitesse à 50 km/h par arrêtés municipaux



Remplacement des panneaux volés en cours d'année

INFORMATIONS MAIRIE

MOUSTACHES ET PARAPLUIES À FABAS



Cette année encore et pour la troisième fois, les bénévoles nous ont concocté une nouvelle présentation pour notre

participation à l'opération **OCTOBRE ET MOUSTACHES ROSES** en faveur de la lutte contre le cancer du sein et de la

prostate.

Nous espérons que tous nos visiteurs ont bien été sensibilisés par ces actions de prévention.

TRI DES ARCHIVES DE LA MAIRIE



UNE RÉORGANISATION ESSENTIELLE MENÉE EN 2025

De juin à septembre 2025, la mairie de Fabas a lancé un vaste chantier de tri de ses archives administratives, accompagnée par le Service d'Assistance à l'Archivage du Centre de Gestion du Tarn-et-Garonne.

Cette opération qui a duré plusieurs mois, a eu pour objectif de remettre en ordre l'ensemble des documents détenus par la commune depuis des décennies, et même davantage puisque certains dataient de 1814. En termes de quantité, ce sont 55 mètres linéaires de documents qui ont été passés au peigne fin. Un diagnostic complet des fonds a été mené : identification

des documents à conserver, préparation de ceux pouvant être éliminés selon la réglementation, et réorganisation des séries les plus consultées pour en faciliter l'accès.

Un soin particulier a été apporté aux documents très anciens, dont ceux âgés de plus d'un siècle. Ceux présentant un intérêt historique ont été repérés pour un dépôt aux Archives départementales, où ils pourront bénéficier de conditions optimales de conservation. Finalement, ce sont plus de 550kg de documents qui ont été détruits, devenus inutiles d'un point de vue administratif, juridique ou historique.

Le reste des archives municipales est désormais mieux classé, plus accessible et plus sécurisé. Un local spécifique a été défini pour les stocker, au bénéfice du fonctionnement de la mairie et du service rendu aux habitants. Ce travail a permis de désencombrer les locaux, d'améliorer la conservation des documents, et de garantir la conformité aux obligations légales.

Pourtout demande de document, la mairie peut désormais vous orienter rapidement grâce à l'inventaire réalisé qui a conduit, entre autres, à la mise en place d'une plateforme numérique dédiée, administrée par le Centre de Gestion du Tarn-et-Garonne.



PARC DE LA MAIRIE

Le parc de la mairie est très fréquenté par de nombreux Fabasiens toutes générations confondues. Il est apprécié pour son calme, sa fraîcheur en été et ses promenades aux alentours.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'offrir à la population davantage d'espaces de jeux et de détente. C'est ainsi que deux tables de pique-nique ont été installées sous les arbres, trois nouveaux jeux sont venus compléter ceux existants et les bancs ont tous été repeints.



1/ L'avion à ressort pour rappeler la patrie d'Airbus.



2/ Le tapis volant, une sorte de passerelle mouvante.



3/ La toile de l'araignée avec son sol instable en corde et son passage dans un tube.



Il faut remercier les élus et les Parpalhols qui se sont investis sans compter dans ce projet.



SALLE DES FÊTES

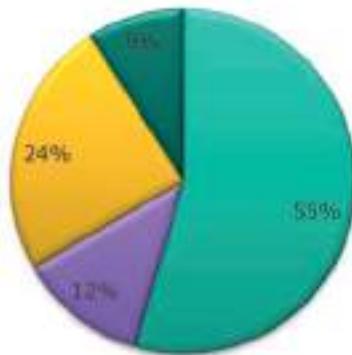


Notre salle des fêtes, bien connue de tous, est un véritable atout pour notre village et c'est aussi un lieu idéal pour vos moments festifs : mariages, anniversaires, réunions familiales ou associatives. La salle peut accueillir jusqu'à 300 personnes. À l'intérieur, vous disposez d'un espace chaleureux avec un bar et une réserve attenante, une scène pour vos animations, une cuisine équipée. Les grandes baies vitrées apportent une belle lumière et valorisent vos décos. À l'extérieur, vous profitez d'un grand parking éclairé, d'espaces verts et d'une aire de jeux pour les enfants.

OCCUPATION DE LA SALLE EN 2025

Fabasiens, associations locales et mairie en bénéficient largement, comme l'indiquent ces statistiques sur 2025 :

- Locations Fabasiens
- Locations extérieurs
- Associations
- Mairie



UN TARIF AVANTAGEUX POUR LES FABASIENS

Sachez que pour vous, habitants de Fabas, la mairie propose un tarif préférentiel très attractif :

250€ le week-end, une fois par an.

Ce tarif est calculé au plus juste, il couvre uniquement les charges relatives à l'usage de la salle. La mise à disposition de 100 tables et 300 chaises est également comprise.

La location s'étend du vendredi matin 9h au lundi matin 9h, vous laissant le temps nécessaire pour installer, profiter et nettoyer.

À RETENIR

Si vous envisagez d'organiser un événement, pensez à notre salle des fêtes !

Grâce au tarif "fabasien", c'est très avantageux. Cependant, comme la demande est parfois forte, n'attendez pas pour vous renseigner et réserver, auprès de notre secrétariat. Elisabeth CACCLIN sera ravie de vous répondre :

- Ouverture mairie de Fabas : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Téléphone mairie de Fabas : 05.63.67.30.57
- Email mairie de Fabas : mairie-fabas@info82.com
- + de détails sur le site Web de Fabas : <https://www.fabas82.fr/au-quotidien/salle-des-fetes>



Commémoration DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre dernier, les Fabasiens se sont rassemblés pour honorer la mémoire des soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. La cérémonie s'est déroulée dans un esprit de recueillement et de cohésion.

Après le discours du maire, rappelant l'importance du devoir de mémoire et l'engagement des générations passées, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts en hommage aux « Poilus » de la grande guerre. La cérémonie s'est ensuite conclue par le traditionnel verre de l'amitié, permettant aux participants d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et fraternelle. Une belle occasion pour le village de se souvenir ensemble et de transmettre ces valeurs aux plus jeunes générations.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour la quatrième année consécutive, et, toujours grâce aux efforts de nos bénévoles, notre petit village a obtenu les félicitations du jury pour l'édition 2025. M. le Maire s'est vu remettre la récompense le jeudi 4 décembre 2025 à Montbeton.



LA COLLECTE DU VERRE : UN GESTE SIMPLE POUR UN GRAND IMPACT !

Pourquoi trier le verre ?

Recyclable à l'infini : le verre se retransforme en verre sans perte de qualité.

Économique : recycler une tonne de verre permet d'économiser près d'une tonne de matières premières.

Écologique : c'est autant de déchets en moins et une réduction significative de l'empreinte carbone.

Où déposer votre verre à Fabas ?

La commune met à votre disposition trois points de collecte accessibles à tout moment :

- Parking de l'école
- Parking de la mairie
- Hameau de Miquelas

ELECTIONS Municipales

15 et 22 mars
2026



Inscription sur les listes jusqu'au 6 février 2026

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen
- déménagement récent
- acquisition récente de la nationalité française
- droit de vote récemment recouvré



Il faut fournir :

- une copie de votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- le Cerfa 12669*02



Un geste qui s'inscrit dans une dynamique intercommunale

Chaque contenant en verre que vous déposez a un impact positif.

Au niveau intercommunal, ce flux a représenté en 2024 environ 1 407 tonnes, soit 32 kg par habitant. Nous pouvons encore faire mieux.

Nous vous rappelons que seuls les bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre sont acceptés. Merci de ne pas y déposer de vaisselle, verre cassé, miroir ou céramique.

En adoptant ce geste simple, chacun contribue à la propreté de notre village et à la protection de notre environnement.

Merci à tous pour votre participation active au tri du verre !

COLLECTE DES DÉCHETS

Attention !

A partir de la semaine du **26 janvier 2026** les tournées de ramassage des poubelles vertes et jaunes sont complètement modifiées.

Les tournées de ramassage du lundi (jaune tous les quinze jours) et jeudi (verte) sont supprimées.

Désormais, les tournées se feront le mardi matin en alternance poubelle jaune et verte sur 15 jours.

Cela commence le mardi 27 janvier avec le ramassage des poubelles vertes, mardi 3 février poubelles jaunes, mardi 10 février poubelles vertes et ainsi de suite toute l'année.

Petit rappel, les poubelles doivent être disposées à moins de deux mètres du lieu de collecte, poignées positionnées vers la route. Aucun sac posé dessus ou à côté de la poubelle ne sera ramassé...

COLLECTE DES DÉCHETS



Dès le 26 janvier



Avec Nous
**DÉFI
DÉCHETS**

*Les jours fériés, la collecte est assurée !
Hormis les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.*

Jours de collectes

- ORDURES MÉNAGÈRES :**
le mardi de la semaine impaire à partir du 27/01/2026.
- EMBALLAGES :**
le mardi de la semaine paire à partir du 03/02/2026.

CHANGEONS LE RYTHME, jouons collectif !

FABAS **Calendrier des collectes 2026**

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1				1	2	3	4							5				1								14																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
2	5	6	7	8	9	10	11	6	7	8	9	10	11	12	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
3	12	13	14	15	16	17	18	13	14	15	16	17	18	19	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
4	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534	535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560	561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573	574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586	587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599	600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625	626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638	639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651	652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664	665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677	678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690	691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703	704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716	717	718	719	720	721	722	723	724	725	726	727	728	729	730	731	732	733	734	735	736	737	738	739	740	741	742	743	744	745	746	747	748	749	750	751	752	753	754	755	756	757	758	759	760	761	762	763	764	765	766	767	768	769	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	780	781	782	783	784	785	786	787	788	789	790	791	792	793	794	795	796	797	798	799	800	801	802	803	804	805	806	807	808	809	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	820	821	822	823	824	825	826	827	828	829	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	880	881	882	883	884	885	886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896	897	898	899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910	911	912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924	925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937	938	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950	951	952	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963	964	965	966	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989	990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	1000	1001	1002	1003	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1010	1011	1012	1013	1014	1015	1016	1017	1018	1019	1020	1021	1022	1023	1024	1025	1026	1027	1028	1029	1030	1031	1032	1033	1034	1035	1036	1037	1038	1039	1040	1041	1042	1043	1044	1045	1046	1047	1048	1049	1050	1051	1052	1053	1054	1055	1056	1057	1058	1059	1060	1061	1062	1063	1064	1065	1066	1067	1068	1069	1070	1071	1072	1073	1074	1075	1076	1077	1078	1079	1080	1081	1082	1083	1084	1085	1086	1087	1088	1089	1090	1091	1092	1093	1094	1095	1096	1097	1098	1099	1100	1101	1102	1103	1104	1105	1106	1107	1108	1109	1110	1111	1112	1113	1114	1115	1116	1117	1118	1119	1120	1121	1122	1123	1124	1125	1126	1127	1128	1129	1130	1131	1132	1133	1134	1135	1136	1137	1138	11

Centre de loisirs

Depuis juillet 2024, nous sommes en partenariat avec le centre de loisirs de Campsas ESCAPADE, la mairie prenant en charge la différence de tarif extérieur/Campsanais. Ce centre est ouvert toutes les vacances y compris celle de Noël et offre des activités et des sorties de

qualité que seul un grand centre peut proposer pour le plus grand bonheur des enfants.

Le programme des activités est disponible sur le site des mairies et du centre : <http://www.centredel Loisirs-escapade.fr/>



Association ESCAPADE

100 rue des Ecoles
82370 CAMPSAS

Tel : 05.63.64.00.76

Email :
association.escapade@orange.fr

Photos issues du site de l'association ESCAPADE

JEUX DE COUR

Après concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves, la municipalité a décidé de créer des jeux permanents dans la cour de l'école afin que les enfants puissent occuper la totalité de l'espace.

Tout d'abord il vous faut rentrer doucement et à petits pas.



Puis vous devez emprunter le parcours piétonnier ou routier.

Attention aux priorités !

Ensuite vous passez à côté de la marelle entièrement refaite.



De là, vous pouvez choisir de sauter plus loin que votre petit(e) camarade ou de le (la) copier.

Après tout cela, vous pourrez vous reposer sur les bancs fraîchement repeints





L'école du grand chêne

L'école comporte trois classes soit 57 élèves répartis de la petite section à la grande section de maternelle.

Rentrée 2025

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée et a eu lieu pour tous les élèves le lundi 1er septembre 2025. Les élèves de petite section ont été accueillis avec leurs parents lors d'une matinée spéciale avec goûter et ballons !



- Classe des élèves de petite section / moyenne section

Mme Batteux Oxana a rejoint l'équipe enseignante cette année et est en charge d'une classe de 19 élèves (7 élèves de petite section et 12 élèves de moyenne section). Elle est accompagnée par Mme Adeline Akkaza (atsem) qui elle aussi a rejoint l'équipe cette année.

- Classe des élèves de petite section / grande section
- La directrice Mme Courbières Virginie accueille dans sa classe 19 élèves (7 élèves de petite section et 12 élèves de grande section). Mme Carré Sabine l'accompagne en tant qu'atsem.

- Classe des élèves de grande section
- Mme Gourcy Muriel est l'enseignante de cette classe composée de 19 élèves de grande section.

Les projets de l'année 2025/2026

• Tout au long de l'année :

Les élèves de moyenne section et de grande section profitent de l'intervention toutes les semaines d'une musicienne diplômée qui leur présente des séquences de musique, de rythmes, de respiration et d'histoire de la musique. La communauté de communes finance cette intervenante.

L'infirmière scolaire de secteur est venue présenter aux élèves de grande section une intervention sur le thème de l'hygiène dentaire. Les élèves ont beaucoup apprécié cette intervention.

Auto-évaluation d'école : l'objectif est de pouvoir tout mettre en œuvre pour créer des conditions favorables aux apprentissages et à l'épanouissement des élèves c'est pourquoi les enseignantes ont sollicité tous les partenaires (familles et personnels municipaux) par le biais de questionnaires, la mairie sera également invitée à participer. Les enseignantes ont réalisé « un état des lieux » qu'elles vont analyser afin de connaître les points forts de l'école et de réfléchir à la manière d'améliorer les points de vigilance. C'est un travail très lourd pour les enseignantes mais qui va apporter beaucoup aux élèves.

• Octobre : portes-ouvertes

Le jeudi 16 octobre les familles ont été invitées à venir visiter l'école et admirer les productions artistiques des élèves. Cette manifestation a rencontré un vif succès ! Pratiquement la totalité des familles étaient présentes !

• Décembre : festivités de Noël

- Activités manuelles : fabrication d'une décoration pour Noël

- Loto des élèves

- Repas de Noël à la salle des fêtes et kermesse de Noël pour tous les élèves ! Plusieurs stands ont été proposés aux enfants !

- Goûter et chants de Noël

• Janvier :

- Sortie au cinéma : je vais au cinéma avec ma classe ! Tous les élèves de l'école assisteront à la projection d'un film adapté à leur âge au cinéma de Fronton.

• Février : remise des livrets d'évaluation

Les enseignantes proposent aux familles qui le souhaitent de remettre les livrets de réussites lors d'un rendez-vous individuel

• Mars : carnaval de l'école et jeux en famille

Ce sera l'occasion pour les élèves de revêtir leurs plus beaux déguisements ! Un goûter sera proposé et la traditionnelle bataille de confettis ravira les enfants ! Ce sera aussi l'occasion de rencontrer un artiste de spectacle vivant : un homme-orchestre ! Plusieurs mercredis matin seront programmés pour inviter les familles à venir jouer à différents jeux avec leur enfant en classe. (Ex : jeux anciens)

• Avril : « entrez c'est ouvert ! »

Les parents sont invités à venir assister à une demi-journée de classe.

• Juin : sortie de fin d'année :

Le programme de cette journée n'est pas encore établi à ce jour.

• Mardi 9 juin : spectacle de fin d'année

Le mardi 9 juin les élèves présenteront leur spectacle de fin d'année !

C'est un moment de convivialité et de rencontre très apprécié des familles et des enseignantes !

Les enseignantes et les atsems souhaitent une belle réussite scolaire à tous leurs élèves !

**Voici quelques photos
des œuvres présentées
lors des portes ouvertes !**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **GRAND SUD TARN & GARONNE**

LES JARDINS DU TEMBOUREL

En mai 2011, la communauté de communes Garonne et Canal, a créé un chantier d'insertion destiné à apporter une réponse en terme d'emploi aux demandeurs d'emploi du territoire. Avec la fusion des communautés, la gestion en revient à la CCGSTG, dont nous sommes membre.

Les ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.) sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique, conventionnés par l'État et qui ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les personnes embauchées sont titulaires d'un véritable contrat de travail (CDDI : contrat à durée déterminée d'insertion) en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Depuis 2011, 130 personnes ont pu ainsi reprendre le cours d'une vie intégrée dans la société.

Le chantier d'insertion s'appelle « Jardins du Tembourel »...

..., en raison de sa proximité avec le ruisseau « le Tembourel » qui alimente en eau les productions de plants horticoles. En effet, l'activité principale de



ce chantier est l'horticulture (production et plantation), dont les plans sont destinés uniquement au fleurissement des communes ainsi qu'un atelier bois qui fabrique notamment de superbes poulailers en vente pour tous les habitants à 100 €.

Pour toute information complémentaire :

Murielle Rivière ACI Les jardins du Tembourel, 8,rue de la Mouscane, 82700 Montech 05 63 27 57 16 / 07 50 59 40 30, Murielle.riviere@grand-sud82.fr



Zoom sur la carte de soutien à l'économie locale : la carte KADO

Une opportunité pour les commerçants et artisans

Grand Sud Tarn-et-Garonne a lancé l'été dernier la carte KADO, un dispositif conçu pour encourager la consommation locale. Pour soutenir cette initiative, la Communauté de communes mobilise un budget de 331 000 € pour 2025 et 2026. Concrètement, chaque habitant peut acheter en ligne une carte d'une valeur de 20 € au prix avantageux de 10 € et à dépenser dans les commerces et chez les artisans participant à ce dispositif. La Communauté de communes prend en charge les 10 € d'écart. L'acquisition de ces cartes est limitée à 4 cartes par personne et jusqu'à épuisement de l'enveloppe prévue chaque année pour ce dispositif. Cette opération destinée aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million d'euros, a pour ambition de dynamiser la consommation de proximité et de compenser l'impact de l'augmentation récente de la Cotisation Foncière des Entreprises minimum.

A ce jour, plus de 120 entreprises locales ont intégré ce dispositif et bénéficient de l'encaissement de ces cartes.

Si vous êtes un commerçant ou un artisan du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne et que vous souhaitez rejoindre le réseau KADO, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service Economie : economie@grandsud82.fr ou en consultant le site www.kado.grandsud82.fr



Une aubaine pour les habitants

Côté habitants, cette carte est un véritable coup de pouce au pouvoir d'achat. Chaque foyer peut acquérir jusqu'à 4 cartes, soit 80 € de pouvoir d'achat pour un investissement de seulement 40 €. Une aubaine pour alléger ses dépenses du quotidien : alimentation, coiffure, restauration, vêtements, travaux de bricolage... Plus de 120 commerces et artisans du territoire acceptent cette carte de paiement. Chaque euro dépensé chez nos commerçants et artisans participants génère une économie locale et renforce le dynamisme de nos communes. Pour identifier les commerces et artisans acceptant la carte KADO, rendez-vous sur le site internet dédié : kado.grandsud82.fr ou en scannant le QR-CODE ci-dessus.

Tous les professionnels acceptant la carte KADO sont répertoriés et signalés par une icône spécifique.

INFO +

Les entreprises disposant d'un Comité social et économique (CSE), les associations et collectivités du territoire peuvent également acheter ces cartes pour leurs salariés ou bénéficiaires, en revanche, sans abondement de la collectivité.

En savoir plus : economie@grandsud82.fr

La cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Des mesures correctives pour soutenir le tissu économique local

Conscients des difficultés engendrées par la révision de la CFE, les élus communautaires s'étaient engagés, par une motion votée en décembre 2024, à corriger cette hausse en mettant en place des mesures concrètes pour accompagner les entreprises, et en actant une baisse de la fiscalité dès janvier 2026. Un retour en arrière concernant la fiscalité pour 2024 et 2025 étant impossible, des solutions alternatives compensatoires à la hausse de la CFE ont été réfléchies et actées avec un groupe de travail rassemblant élus et représentants de la Fédération Départementale des Asso-

ciations de Commerçants, de l'association des commerçants non sédentaires 82, et des membres de l'U2P 82 et l'association Union des Professionnels 82.

Détail des 3 mesures compensatoires validées :

- 1**
DISPOSITIF D'AIDES AUX ENTREPRISES
sur 2025 et 2026
- 2**
CARTES KADO DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE
avec bonus de GSTG à hauteur de 331 000 €
- 3**
LES BASES MINIMUMS DE LA CFE RÉVISÉES
pour une application à compter de l'année 2026

Zoom sur le nouveau dispositif d'aides aux entreprises

Une aide issue du dispositif de 331 000 € est destinée aux entreprises ayant connu une hausse de la CFE établie sur la base d'imposition minimum 2024 et/ou 2025 au regard de l'avis d'imposition 2023.

- Elle est éligible aux entreprises assujetties et existantes sur le territoire au moins depuis 2023, et ayant un chiffre d'affaires cumulé compris entre 32,6 k€ et 2 M€ HT
- Elle concerne tous travaux et achats de matériel amortissable. Pour en savoir plus : economie@grandsud82.fr

LINGETTES



Stop aux lingettes dans les toilettes !

Pourquoi ne faut-il pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement ?

Les eaux usées ne mettent que quelques heures pour parvenir à la station d'épuration. A contrario, les lingettes se décomposent très lentement. Si elles arrivent jusqu'à la station d'épuration, elles sont en quasi parfait état. Même estampillées « biodégradables », elles ne se désintègrent pas assez vite (3 mois en moyenne).

Leur accumulation entraîne des perturbations :

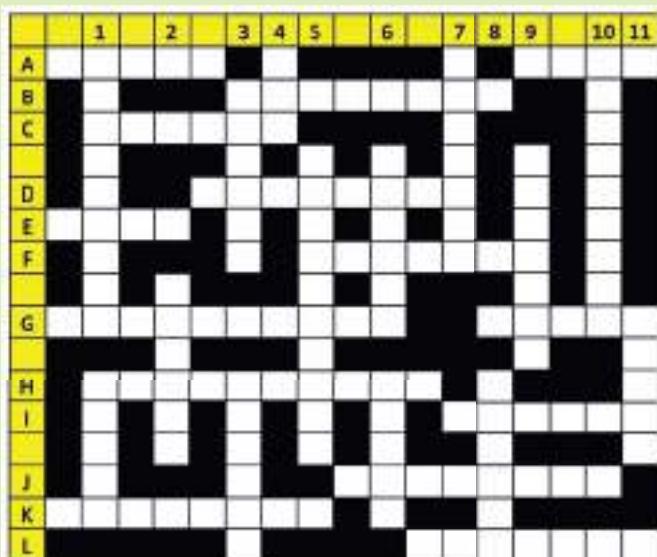
- risque de débordement des réseaux d'assainissement (pollution, salubrité publique...)
- augmentation des interventions : curage des canalisations, nettoyage des pompes...
- dégradation du matériel et donc remplacement prématué (pompes, dégrilleur...)

Au final, toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement et donc de VOTRE facture.

Quelles alternatives et consignes à suivre ?

- Pour vous laver les mains, privilégiez plutôt l'eau et le savon.
- Pour nettoyer vos surfaces, favorisez les produits d'entretien écologiques : vinaigre blanc, savon noir, produits éco-labellisés... De plus, ils sont moins dangereux pour votre santé.
- Si vous utilisez des lingettes, jetez-les dans le bac des déchets non recyclables.
- Les protections périodiques, coton-tiges, masques ou encore les gants sont à déposer dans le bac des déchets non recyclables car ils endommagent les réseaux.

**"À VOS
MÉNINGES "**



HORIZONTAL

- | | |
|----|--|
| A | Famille des cèpes |
| Ab | Chaque année, une course est organisée |
| B | Quartier de Fabas finissant sur une impasse |
| C | Quartier de Fabas réputé pour son vin |
| D | Habitant du village |
| E | Petit de la biche |
| F | Sert à conserver le vin |
| G | Quartier de Fabas situé le plus à l'ouest |
| Gb | Organisées tous les ans par l'ambiance Fabassienne |
| H | Moyen de locomotion préféré des Fabylettes |
| I | Village composant le RPI |
| J | Nom du ruisseau au bord du lavoir |
| K | Cépage typique du Frontonnais |
| L | Excellent dans les salades |

VERTICAL

- | | |
|----|--|
| 1 | Région administrative |
| 1b | Peut se pratiquer dans le lac de Fabas |
| 2 | Spécialité à base de canard |
| 3 | Porte un casque comme les Fabylettes |
| 3b | Petits lézards semblables à un serpent |
| 4 | Spécialité du Frontonnais |
| 5 | Nom de l'église de Fabas (St) |
| 6 | Culture typique du frontonnais |
| 6b | Maire de Fabas de 1953 à 1984 |
| 7 | Nom du ruisseau qui passe au cœur du village |
| 8 | Fabas en occitan |
| 9 | Chemin au centre de Fabas |
| 10 | Village au nord de Fabas |
| 11 | Les Fabasiens peuvent la danser tous les lundis soir |

ASSOCIATIONS

SALLE DES ASSOCIATIONS 2025

La salle des associations continue à connaître un franc succès.

En effet, toutes les associations du village en profitent, ce qui nous a conduit à mettre à jour le règlement intérieur visant à assurer une meilleure gestion de l'occupation et de rappeler les règles quant à l'entretien de celle-ci.

Le taux d'occupation reflète ce succès : 35 réservations sur 2025, sans compter les cours de yoga qui se déroulent tous les mercredis à 14h30 et 19h30.

L'aménagement du parking a été finalisé : le gravier a été étalé, des traverses installées pour délimiter le parking et les terres nivelées.

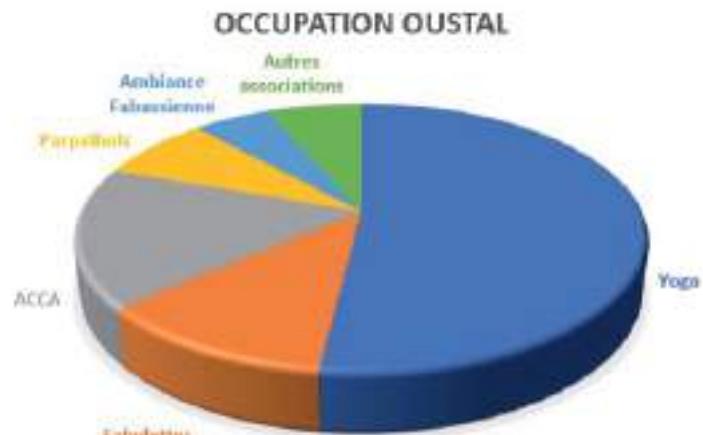
Pour rappel, cette salle est réservée aux associations. Les réservations de dates peuvent se faire en envoyant un mail à l'une des personnes suivantes :

duchejulien@orange.fr

elliott.luc@laposte.net

nicolasverdier82@gmail.com

Cette année, l'occupation de l'Oustal s'est répartie dans les proportions suivantes (en nombre de réservations) :



LES PARPALHOLS



L'association « Les Parpalhols » est composée d'un groupe de parents (comprenant des membres du bureau et des bénévoles) qui participe à la vie de l'école, en collaborant avec les enseignants, et en organisant différentes manifestations tout au long de l'année scolaire comme la vente de crêpes, le noël des enfants, le loto, la kermesse... Ceci afin de financer des sorties, du matériel culturel ou sportif, des jeux...

L'assemblée générale a eu lieu le 16 Octobre 2025, ont été élues :
De gauche à droite :
Sabrina BERTOLOTTI (trésorière),
Joséphine ALBUIXECH-BARRET (Présidente),
Séverine PERIN (Secrétaire)

- Les projets pour l'année 2025-2026 :**
- Ventes de madeleines Bijou
 - Téléthon
 - Noël des écoles en décembre
 - Loto
 - Carnaval
 - Kermesse des écoles

Contact : Mail : lesparpalhols@gmail.com

Facebook : LES PARPALHOLS



SABOR LATINO

ATELIER SABOR LATINO

Cours de SALSA à FABAS

avec Olguita & Nicolas

N'ouvez tester gratuitement les cours de la nouvelle saison pour la bonne humeur et la santé ! C'est un bon moyen pour se divertir et se faire plaisir.

à 19h30
Cours initiation pour débutant

à 20h30
Cours intermédiaire

QR code

Contact :
06 13 22 33 58



A.C.C.A DE FABAS

Nettoyage et plantation : une initiative éco-citoyenne pour embellir la commune

L'ACCA de Fabas, en partenariat avec la **Mairie** et la **Fédération de chasse du 82**, annonce l'organisation d'une matinée éco-citoyenne en mars 2026. Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement, a pour but de mobiliser les habitants pour une vaste opération de **nettoyage de la commune**.

En parallèle, un second projet est en cours de préparation : la **plantation de haies** sur le territoire de Fabas. Ce projet collaboratif, mené avec la mairie, l'ACCA, l'association **Campagne Vivante 82** et **l'école de Fabas**, permettra aux écoliers de s'impliquer directement dans l'aménagement paysager. Cette journée sera une occasion d'allier éducation à l'environnement et action concrète pour la biodiversité locale.

Les dates précises de ces événements seront communiquées ultérieurement par la mairie.

Des traditions conviviales pour les chasseurs de Fabas

L'ACCA de Fabas a récemment célébré l'ouverture et la fermeture de la saison de chasse avec deux **repas conviviaux**, rassemblant à chaque fois 25 participants sur 40 adhérents. Ces événements, qui se sont tenus en septembre et en mars, sont devenus une tradition pour les membres de l'association. Ils renforcent les liens entre les chasseurs et témoignent de l'engagement de l'ACCA à faire vivre sa communauté au-delà de ses activités principales.



La faune locale sous surveillance : un bilan contrasté

Le **comptage d'animaux**, réalisé en février dernier par l'ACCA de Fabas et la fédération de chasse du 82, a donné des résultats encourageants pour la faune locale. **35 chevreuils** et **32 lièvres** ont été recensés, confirmant la bonne santé de ces populations sur le territoire. Le comptage a également permis d'observer la présence de **6 renards**, un chiffre stable qui souligne leur place dans l'écosystème. Cependant, le rapport a également révélé une absence préoccupante : celle des **lapins**. Victimes de maladies, ils ont déserté la commune. Les associations de protection de l'environnement et les autorités locales sont attentives à la situation, en espérant le retour de cette espèce emblématique à l'avenir.

Président : Julien DUCHÉ 0615512886

Secrétaire : Stéphane GRAILHE 0632608071

Trésorier : Jimmy POZZA

VIVE LA VIE

Depuis 2007 à Fabas, l'association vive la vie propose des ateliers avec la méthode Montessori à travers ses différentes activités pour enfants et formations adultes. Dans le sillage des pédagogues œuvrant pour l'éducation à la paix nous continuons à promouvoir cette valeur, essentielle de nos jours.



POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent manipuler le matériel lors des ateliers sensoriels pour qu'apprendre reste un plaisir !

POUR LES ADULTES

Sur différents modules, les adultes se forment à la pédagogie Montessori :

Ces formations sont ouvertes à tous les adultes, parents et professionnels.



Pour 2026, que la paix soit dans vos coeurs

Jacques Tellier,
www.vive-la-vie-montessori.fr



VITALYA HARMONIE



Pour tous
renseignements,
contacter Claire
au 06 16 50 21 74



Vitalya Harmonie est une association Fabasienne ayant à cœur de développer créativité, vitalité, bien-être et le lien social.

L'année dernière, l'association a proposé des cours de yoga et des séances de yoga marché dans la nature. Elle a également participé à différentes journées à thème (danse, yoga, marche, ayurvédha, massage) afin de prendre du temps pour soi, ensemble, dans le village.

Ses bénévoles et adhérents vous invitent à venir partager différentes activités collectives pour cette nouvelle année comme le yoga et la biodanza. L'association proposera également d'autres journées à thème.

Vous pouvez participer avec des cartes de 10 séances ou des adhésions au mois, trimestres ou année.

LE CLUB DES AMANDIERS

Le Club des Amandiers comme chaque année limite désormais ses activités à quelques repas et un colis de Noël mais tous les adhérents sont contents de se retrouver. Nous avons eu la joie d'avoir avec nous Mme CONTE et Mme GASPAROTTO qui hélas nous a quittés quelques jours plus tard.

A tous, Fabasiennes et Fabasiens, le Club des Amandiers vous souhaite une excellente année 2026

Une riche année pour les Fabylettes !

L'année écoulée a encore montré toute la convivialité et l'énergie qui animent Les Fabylettes.

Nos rendez-vous mensuels, qui ont lieu chaque premier dimanche des mois de mars à octobre, ont rassemblé membres et amis dans la bonne humeur. Ces rencontres reprendront comme toujours dès mars 2026.

Évènements marquants

• 17 mai – Repas dansant

Une belle soirée rythmée, avec une piste de danse qui a chauffé autant que les convives !

• 1er juin – Journée complète à Lamothe-Capdeville – Plage d'Ardus

Alors... comment dire... Ce n'était pas une journée ensoleillée, mais plutôt une journée grise et mouillée... Mais Les Fabylettes ne reculent pas devant quelques gouttes d'eau : repas champêtre maintenu, bonne humeur intacte, et surtout... des hamburgers au bord de l'eau ! Pas prévu, pas sec, mais délicieux.

• 5 octobre – Repas de clôture à l'Oustal

Un moment chaleureux pour refermer ensemble la saison et se remémorer tous les bons instants passés. Nous tenons à remercier tout particulièrement la mairie, qui met gracieusement la salle à disposition des associations. Ce soutien est précieux et contribue largement à la réussite de nos événements.

Petit rappel amical (et toujours avec le sourire)



Pour que tout continue de se passer au mieux, nous rappelons qu'il est important de respecter le code de la route, la sécurité routière, les autres usagers... et surtout son véhicule.

Parce qu'un Fabylettiste prudent est un Fabylettiste heureux !

Conclusion

Cette année a été riche en échanges, en dynamisme et en convivialité.

Grâce à l'implication de chacun, Les Fabylettes restent un lieu de partage, d'amitié et de belles initiatives. Nous poursuivrons en 2026 avec la même énergie, la même envie, et toujours un esprit chaleureux qui fait notre identité.

Les Fabylettes

AMBIANCE FABASSIENNE



Une Année de Fêtes Mémorables et l'Horizon 2026 !

L'année écoulée a été marquée par des événements communaux très réussis, grâce à l'énergie des organisateurs et la participation massive des habitants.

Les Temps Forts 2024-2025

- **Fête des Vins** (Novembre 2024) : Plus de 100 personnes réunies dans une ambiance festive autour des vignerons. Une belle soirée conviviale.
- **Carnaval** : Succès du défilé organisé avec les Parpalhols. La célèbre bataille des confettis et le concours de déguisement ont fait l'unanimité.
- **Fête de Fabas** (Fin Juin) : Un record de participation !
 - La soirée mousse du vendredi, animée par DJ Beta Omega, a ravi les jeunes.
 - Le marché gourmand a attiré plus de 300 personnes (avec retransmission du Top 14), suivi d'une soirée animée par Les 2 Enchanteurs.
 - Le concours de pétanque du dimanche a réuni plus de 30 équipes.

Projet d'Avenir : Les Olympiades de Fabas 2026

En septembre 2026, la commune, en collaboration avec l'ACCA, organisera les premières Olympiades de Fabas ! Plus de renseignements sur cet événement inédit vous seront communiqués ultérieurement.

Avis de Recherche : Bénévoles Indispensables

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour l'organisation de nos animations (aide logistique, idées, etc.). Votre engagement est essentiel pour maintenir cette dynamique !

Rejoignez-nous et participez à la vie de Fabas !

Intéressés par nous rejoindre, vous pouvez nous contacter soit :

- sur Facebook
- par mail : comiteambiancefabassienne@gmail.com

Bureau :

- Président : LUC Elliott
- Trésorier : MORLET Claire
- Secrétaire : TEULIERE Catherine



RÈGLES DE VIE DU VILLAGE

ANIMAUX DOMESTIQUES – Cas de divagations

Des cas de divagation de chiens perdurent. Le code rural précise dans son article L211-23, la notion de divagation :

« Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. »

La divagation d'animaux sur la commune ne se limite pas seulement aux chiens. Quel que soit l'animal, les propriétaires s'exposent à une verbalisation.

De plus, les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations et ceci de jour comme de nuit. Un chien qui aboie à longueur de journée est un trouble anormal au bon voisinage.

TRAVAUX ET TONTE – Horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

(Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 15)

USAGE DU FEU et PRÉVENTION DES INCENDIES

L'arrêté préfectoral n°06-982 du 11 mai 2006 rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies :

- Les travaux agricoles : de nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles pouvant enflammer une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.
- L'usage du feu par les particuliers : il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants-droits de porter ou d'allumer du feu, notamment sous les formes suivantes : écoubage, brûlage de chaumes, pailles et déchets de récolte laissés sur place et incinération de végétaux coupés, dans les zones vulnérables au risque incendie.
- Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine : l'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troubant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 18).

DÉPÔTS FRAUDULEUX

Cette année encore nous avons connu de nouveaux dépôts sauvages toutefois en régression par rapport à l'année précédente ce qui est plutôt positif. La localisation de ceux-ci s'est déplacée autour du lac et de l'autoroute, à l'exemple de ce micro-ondes et de ces chaises qui auraient trouvé leur place gratuitement à la déchetterie !!!



LA MUTUELLE COMMUNALE

Complémentaire Santé & Prévoyance
Mutalia, experte des mutuelles communales



Mutalia,
partenaire de
FABAS

Demandez votre étude personnalisée en scannant ce QR Code :



RENDEZ-VOUS À DOMICILE

Une question ?
Un rendez-vous ?
Contactez le 05.46.90.07.07
www.mutalia.fr



La mutuelle communale :

Mutalia porte un projet Social et Solidaire en accompagnant les collectivités, et s'engage à développer une action responsable et solidaire au sein de votre commune en proposant un contrat facultatif aux administrés qui ne sont pas assurés à titre obligatoire par leur employeur.

“ LA MAIRIE DE FABAS S’ASSOCIE À MUTALIA POUR PROPOSER AUX ADMINISTRÉS UNE MUTUELLE COMMUNALE À TARIF PRIVILÉGIÉ ”

CHIENS DANGEREUX

À la suite de l’agression récente par un chien dont a été victime un joggeur sur Fabas, il semble opportun de rappeler les principales règles.

Les chiens de catégories 1 et 2

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ces chiens sont classés en 2 catégories : chien d’attaque et chien de garde et de défense.

Les chiens d’attaque, dits de 1ère catégorie, sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à des chiens de races suivantes :

American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls)

Mastiff (communément appelés boerbulls)

Tosa.

Les chiens de 1ère catégorie n’ont pas de pedigree.

Les chiens de garde et de défense, dits de 2ème catégorie, sont les chiens des races suivantes :

American Staffordshire terrier

Rottweiler

Tosa.

Les chiens de 2ème catégorie ont un pedigree.

La réglementation

Les chiens de race sont les chiens inscrits au livre généalogique des origines françaises (LOF) - tenu par la Société Centrale Canine.

Seul un vétérinaire est compétent pour déterminer le type racial d’un animal et dans le doute il est recommandé aux personnes de se procurer une attestation vétérinaire qui pourra être présentée aux forces de l’ordre en cas de contrôle.

Depuis le 6 janvier 1999, il n’est plus possible d’acheter,

L’AMÉRICAN STAFFORDSHIRE TERRIER



Chien de 1^{ère} catégorie
si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie
si inscrit au LOF (per race)

LE MASTIFF DE BOERBULLS



Chien de 1^{ère} catégorie
si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie
si inscrit au LOF (per race)

LE TOSA



Chien de 1^{ère} catégorie
si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie
si inscrit au LOF (per race)

LE ROTTWEILER



Chien de 1^{ère} catégorie
si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie
si inscrit au LOF (per race)

de vendre ou de donner un chien de 1ère catégorie. Le fait d’acheter, de vendre, de donner, d’importer ou d’introduire sur le territoire métropolitain un chien de 1ère catégorie est une infraction punie de 6 mois d’emprisonnement et de 15 000 € d’amende.

Si vous détenez un chien de 1ère catégorie ou si vous détenez un chien de 2ème catégorie, vous êtes soumis à certaines obligations :

Attestation d’aptitude à la détention d’un chien de 1ère ou 2ème catégorie

Évaluation comportementale du chien

Assurance responsabilité civile

Permis de détention

Se balader avec son chien

Si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux, un chien dangereux n’est pas forcément un chien catégorisé.

Sur la voie publique, un chien de 1ère catégorie ou de 2ème catégorie doit être tenu en laisse par une personne majeure et muselé.

Pour les autres chiens, hors de ces 2 catégories, ils doivent être tenus en laisse s’ils présentent un danger pour les personnes ou les autres animaux domestiques.

Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d’autres animaux domestiques.

MAIRIE**Tél :** 05.63.67.30.57**Email :**

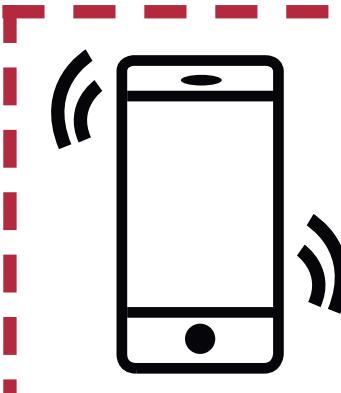
mairie-fabas@info82.com

Site internet :<https://www.fabas82.fr/>

Au secrétariat de la mairie, Elisabeth CACCLIN, vous accueille : les lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

**ÉCOLE -
GARDERIE****École de Fabas :** 05.63.67.34.77**École de Canals :** 05.63.64.13.55**Garderie de Fabas/Canals :** 05.63.27.64.47**ASSOCIATIONS****ACCA :** 06.15.51.28.86 (Mr Julien Duché)**Ambiance Fabassienne :** (Mr Elliott Luc)

comiteambiancefabassienne@gmail.com

Le Club des Amandiers : 05.63.02.86.85 (Mme Yvette Poirier)**Les Fabylettes :** lesfabylettes@outlook.fr
(Mr Aymeric Poupon)**Les Parpalhols :** lesparpalhols@gmail.com
(Joséphine Albuixech-Barret)**Vive la vie :** 05.63.02.62.45 (Mr Jacques Tellier)**Vitalya Harmonie :** 06 16 50 21 74
vitalya.harmonie@gmail.com**L'atelier Sabor Latino :** 06 13 22 33 58
olga.ones@hotmail.com**URGENCES****SAMU :** 15**POLICE :** 17**POMPIERS :** 18**Appel d'urgence européen :** 112**Numéro d'urgence par****SMS pour les Sourds et malentendant** : 144**Sans-abris :** 115**Allô enfance en danger :** 119**Enfants disparus :** 116 000**Centre de secours****de Montauban :** 05.63.91.65.10**Gendarmerie de Grisolles :**

05.63.27.04.30

Trouver une pharmacie**de garde :** 3237**Trouver un médecin****de garde :** 3966**Hôpital de Montauban :**

05.63.92.82.82

Centre antipoison :

05.61.77.74.47

Dépannage électrique (ERDF) :

09.72.67.50.82

Dépannage gaz (GRDF) :

0800.47.33.33

Veolia :

05.61.80.09.02

Urgence vétérinaire**(Montauban) :** 05.63.63.38.81**SPA du Ramier (Montauban) :**

05.63.20.80.32

Fourrière animale

06.99.55.28.79

**SOLUTION DES MOTS-CROISÉS**



COPIEZ-MOI

REMERCIEMENTS

Pour avoir participé à l'élaboration de ce bulletin municipal, nous tenons à remercier :

Mme Elisabeth CACCLIN, secrétariat de Mairie,
Mme Virginie COURBIERES, directrice de l'École de Fabas,
Mr Julien DUCHÉ, président de l'association ACCA,
Mr Elliott LUC, président de l'association Ambiance Fabassienne,
Mr Aymeric POUPON, président de l'association des Fabylettes,
Mme Yvette POIRIER, présidente de l'association Les Amandiers,
Mme Joséphine ALBUIXECH-BARRET, présidente de l'association Les Parpalhols,
Mr Jacques TELLIER, président de l'association Vive la Vie,
Mme Claire STAUDER ARNAL, présidente de l'association Vitalya Harmonie,
Michel et Héléna pour leur collaboration,
La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne,
Les membres de la Commission Communication,
L'ensemble du Conseil Municipal,
Un grand merci à tous !

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter
l'actualité de la commune :

- *Via* notre site internet : <http://www.fabas82.fr/>
- *Via* l'application smartphone PanneauPocket en mettant Fabas en favori.